

# La Valorisation Des Produits Agroforestiers Le Cas De La Truffe

## Une Innovation Organisationnelle Pour Lier Géographie, Espace Et Economie Global En Algérie

**Kirat Souhila<sup>1\*</sup> Louadj Mounir<sup>2</sup>,**

<sup>1</sup> Maitre de conférences B, Laboratoire de recherche Economie des entreprises et développement durable  
FSECSG

Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel Algerie

✉ [souhila.kirat@univ-jijel.dz](mailto:souhila.kirat@univ-jijel.dz)

 <https://orcid.org/0009-0004-3704-7459>

<sup>2</sup> Maitre de conférences A Laboratoire de recherche Economie des entreprises et développement durable  
FSECSG

Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel Algerie.

✉ [m.louadj@univ-jijel.dz](mailto:m.louadj@univ-jijel.dz)

 <https://orcid.org/0009-0003-9295-8493>

**Soumis le:** 07/10/2025

**Accepté le:** 09/01/2026

**Publié le:** 30/01/2026

**\* Auteur Correspondant**

**Citation:**

Kirat , S., & Louadj , M. (2026). La Valorisation Des Produits Agroforestiers Le Cas De La Truffe  
Une Innovation Organisationnelle Pour Lier Géographie, Espace Et Economie Global En Algérie. *Dirassat Journal Economic Issue*, 17(1), 209-225.  
<https://doi.org/10.34118/djei.v17i1.4499>

### Résumé:

Dans la Steppe, l'intervention des pouvoirs publics par différentes stratégies de protection et de réhabilitation de cet espace ont échoué et sont souvent à l'origine de l'aggravation de sa dégradation. Aujourd'hui, la situation de cet espace reste préoccupante et la concrétisation des objectifs est toujours confrontée à d'importantes contraintes, dont les plus importantes restent l'organisation des agro éleveurs et l'incapacité de l'administration steppique spécifique à régler les problèmes de cette espace. Par cet article avec une méthode d'analyse historique et descriptive, nous essayons d'analyser ces contraintes, avec une partie théorique et une partie d'étude de cas de la Truffe comme produit typique de la Steppe algérienne, en proposant la valorisation des produits agroforestiers locaux comme perspective d'avenir pour l'organisation des acteurs, la redynamisation de ces espaces, tout en tenant compte de l'histoire et du fait communautaire qui reste un support à la société algérienne, notamment dans le milieu rural.

**Mots clés:** Steppe algérienne, valorisation espace, Truffe, fait communautaire.

**JEL classification codes:** Q13, Q23, O31, R11



# The Valorization of Agroforestry Products: The Case of Truffle

## An Organizational Innovation Linking Geography, Space, and the Global Economy in Algeria

**Kirat Souhila <sup>1\*</sup>, Louadj Mounir <sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Lecturer B, The economics of organizations and sustainable development, FSECSG

Mohamed Seddik Ben Yahia University of Jijel (Algeria)

✉ [souhila.kirat@univ-jijel.dz](mailto:souhila.kirat@univ-jijel.dz)

 <https://orcid.org/0009-0004-3704-7459>

<sup>2</sup> Lecturer A, The economics of organizations and sustainable development, FSECSG

Mohamed Seddik Ben Yahia University of Jijel Algeria.

✉ [m.louadj@univ-jijel.dz](mailto:m.louadj@univ-jijel.dz)

 <https://orcid.org/0009-0003-9295-8493>

**Received:** 12/12/2023

**Accepted:** 19/01/2024

**Published:** 20/02/2024

**\* Corresponding Author**

**Citation:**

Kirat , S., & Louadj , M. (2026). La Valorisation Des Produits Agroforestiers Le Cas De La Truffe Une Innovation Organisationnelle Pour Lier Géographie, Espace Et Economie Global En Algérie. *Dirassat Journal Economic Issue*, 17(1), 209-225. <https://doi.org/10.34118/djei.v17i1.4499>



### Abstract

In the Steppe, the intervention of public authorities through various strategies for the protection and rehabilitation of this area has failed and often contributes to the worsening of its degradation. Today, the situation of this area remains concerning, and achieving the objectives is still confronted with significant constraints, the most important of which remain the organization of agro-pastoralists and the inability of the specific steppe administration to solve the problems of this area. In this article, using a historical and descriptive analysis method, we attempt to analyze these constraints, with a theoretical section and a case study of the truffle as a typical product of the Algerian Steppe, proposing the promotion of local agroforestry products as a future perspective for organizing actors, revitalizing these areas, while taking into account the history and community aspects that continue to support Algerian society. particularly in rural areas.

**Keywords:** Algerian steppe, valorization, space, truffle, community event.

**JEL classification codes:** Q13, Q23, O31, R11

## **Introduction**

L'Algérie figure parmi les pays du Sud de la Méditerranée ayant engagé, ces dernières années, une profonde refondation de l'État et une adaptation progressive de son économie aux exigences de l'économie de marché. Cette dynamique vise à surmonter une crise aux dimensions multiples et à s'ajuster aux mutations économiques et sociales, tant sur le plan national qu'international. Dans cette optique, le pays s'est doté d'instruments institutionnels, a mis en œuvre des politiques économiques et sociales, et mobilisé d'importantes ressources naturelles et humaines. Ces efforts ont pour objectif d'accompagner, dans les conditions les plus favorables, un processus de transformation global de la société algérienne. Ce chantier de réforme soulève des enjeux majeurs, notamment l'accélération de la transition vers une économie de marché, tout en préservant les équilibres sociaux et environnementaux, en particulier dans les zones rurales.

### **Importance de l'étude**

Le monde agricole, forestier et rural en Algérie, déjà fragilisé par des conditions naturelles souvent défavorables et un cadre de vie difficile, requiert une stratégie volontariste et ambitieuse pour assurer son développement et sa valorisation, face à de nombreux défis. Bien que la société algérienne soit marquée par une urbanisation croissante, ces espaces ruraux conservent une place significative et un rôle stratégique à jouer. Malgré les contraintes qui freinent leur développement, ils disposent de ressources naturelles, humaines et culturelles considérables. Ces atouts, s'ils sont correctement mobilisés, peuvent être valorisés à travers la création d'activités innovantes et l'ouverture de nouveaux débouchés économiques. Ainsi, une stratégie de développement rural, si elle est bien conçue et mise en œuvre, peut jouer un rôle central dans la revitalisation des zones rurales, en valorisant des patrimoines naturels et humains souvent négligés par les politiques actuelles. En s'appuyant sur la vitalité de sa population ainsi que sur la richesse de ses ressources naturelles, économiques et culturelles, le monde rural

algérien peut construire un projet d'avenir porteur de progrès et de modernité. Cette dynamique passe notamment par la mise en valeur des productions locales, à l'image des produits agroforestiers tels que la truffe de la steppe, en s'appuyant sur leurs spécificités et sur des formes d'organisation adaptées.

### **Problématique**

Les produits de terroir et les produits traditionnels, en particulier ceux issus de l'agroforesterie, sont profondément enracinés dans leur territoire. Leur compréhension suppose de prendre en compte les liens étroits qu'ils entretiennent avec l'espace, la société et les lieux, dans toute leur épaisseur historique. En effet, aborder la question de l'agroalimentaire lié au terroir implique d'intégrer le rôle de l'histoire dans la localisation de ces productions, et de se confronter aux notions d'antériorité, de tradition et d'authenticité (Bérard, Marchenay, & Delfosse, 2004).

Cependant, les enjeux du développement local et durable s'inscrivent résolument dans une perspective tournée vers l'avenir. La valorisation des savoir-faire et des produits locaux ne contribue pas uniquement au maintien des emplois ruraux existants à travers la mobilisation des compétences locales. Elle favorise également l'émergence de systèmes locaux de production agroalimentaire, auxquels elle confère une dimension culturelle, patrimoniale ou touristique. Ces dynamiques jouent un rôle essentiel dans la vitalité des territoires ruraux. Par ailleurs, ces produits incarnent l'image même de leurs espaces d'origine et de leur patrimoine, pouvant même être à l'origine de la création de nouveaux réseaux d'entreprises innovantes.

### **Objectif**

Toutefois, cette valorisation différenciée des produits de terroir reste difficile à concrétiser d'un espace à l'autre, en raison de plusieurs contraintes. Celles-ci concernent notamment l'organisation des acteurs locaux, mais aussi des questions plus complexes telles que la propriété du produit, sa rente culturelle, ou encore la délimitation précise de l'espace géographique auquel il est associé. C'est le cas,

par exemple, de la truffe – produit agroforestier emblématique du Sud algérien – communément appelée *Terfess*, en particulier la truffe rouge, caractéristique de la Steppe algérienne.

L'objectif de notre étude est de mettre en lumière le rôle que peut jouer la valorisation de ce produit dans la réussite des programmes de protection de la Steppe, ainsi que dans la structuration et l'organisation des agro éleveurs de cette région.

### **Notre question**

Quelle est le rôle de la valorisation de la Truffe dans la protection de la Steppe, son environnement et sa vocation agropastorale ? et quelle est sa relation avec l'organisation des éleveurs qui fait défaut ?

### **Nos hypothèses**

La valorisation de la Truffe est un fil conducteur vers l'organisation des agro éleveurs (collecteurs professionnels) ?

La prise en compte du fait communautaire est indispensable pour la valorisation de la Truffe et l'organisation des agro éleveurs collecteurs.

### **Méthodes**

Pour répondre à ces questions, en plus de l'outil littérature et entretiens avec les représentants de l'HCDS, Direction de l'Environnement et la chambre d'agriculture de Djelfa, quelques collecteur amateurs et professionnels de la truffe, on utilise l'analyse historique et descriptive des résultats de l'étude.

Ainsi notre article est composé de deux chapitre, le premier sur la valorisation et la Steppe et le deuxième sur les résultats de l'étude, soit le fait communautaire et le Truffe.

## **La valorisation, la Steppe algérienne et les politiques publics**

### **Perspectives de valorisation au Maghreb et aux pays du Sud**

Les pays du Sud se caractérisent par la richesse de leur patrimoine culturel, notamment à travers une grande diversité de produits locaux et traditionnels. Ces produits confèrent aux producteurs une forme de rente culturelle, liée à la singularité de leurs saveurs, à des modes de production naturels ou biologiques, ainsi qu'à une notoriété transmise par l'histoire.

Cependant, confrontés aux exigences du marché mondial, ces producteurs risquent de voir cette richesse symbolique s'éroder progressivement. Cela rend d'autant plus nécessaire la mise en place de dispositifs de certification, qui s'imposent aujourd'hui comme un levier essentiel pour préserver, valoriser et légitimer ces produits à l'échelle locale et internationale.

Au-delà de la dimension environnementale, les dynamiques de concentration ou de dispersion de l'activité agricole constituent un enjeu central dans l'aménagement et l'occupation de l'espace rural. Or, les pays du Sud se caractérisent généralement par des conditions peu favorables à la production agricole ainsi qu'à l'accès aux marchés. Dans ce contexte, les analyses des politiques de développement rural mettent en évidence l'importance de mesures économiques à caractère réglementaire – telles que la protection des signes de qualité liés au terroir ou l'instauration de barrières non tarifaires – pour encourager le maintien des activités agricoles et forestières dans des zones productives confrontées à des contraintes pédoclimatiques ou à des difficultés d'accès au marché (Daniel, 1999).

Ces produits suscitent un vif intérêt tant dans les pays du Sud que dans l'ensemble des pays en développement, en raison de leur potentiel en matière de développement local. L'industrialisation rapide qu'ont connue les pays européens a engendré une standardisation des produits, un processus qui entre en contradiction avec les modes de production artisanale, porteurs d'une partie des savoir-faire traditionnels, aussi bien dans les pays du Sud que du Nord. Les instruments juridiques de protection, tels que les signes de qualité, présentent l'avantage de permettre un encadrement du processus de production (à travers un cahier des charges et le respect des normes de certification). Ces dispositifs ont la particularité d'être définis localement, en concertation avec les producteurs eux-mêmes.

Certains pays du Sud ont déjà entamé un processus d'appropriation des signes distinctifs de qualité, conscients que ces instruments leur

offrent une opportunité stratégique pour mieux valoriser leurs productions originales, tant sur les marchés locaux qu'à l'exportation, dans un contexte de libéralisation croissante des échanges. Cette démarche est d'autant plus cruciale que certains produits risquent de perdre leur spécificité en devenant des noms génériques. Au-delà de ces enjeux commerciaux, c'est également l'avenir de nombreux territoires de production qui est en jeu.

Dans ce contexte, une question centrale se pose aujourd'hui : l'influence croissante des standards imposés par les pouvoirs publics, les institutions européennes, les organismes certificateurs ou les pays importateurs, pourrait-elle freiner ou compromettre les stratégies de valorisation dans les pays du Sud ? En effet, il est désormais impératif de répondre à des exigences de qualité générique avant même d'aborder les spécificités locales, qui demeurent, elles, de nature volontaire. Cela soulève ainsi la problématique de la normalisation dans les pays du Sud, et plus largement, celle de l'internationalisation des normes : représente-t-elle une opportunité ou une contrainte pour ces pays, dès lors que ces référentiels sont majoritairement élaborés dans les pays du Nord, tandis que les pays du Sud ne disposent pas toujours des moyens nécessaires pour en assurer la maîtrise, le contrôle et l'adaptation ? Des interrogations qui, paradoxalement, semblent moins se poser pour les produits biologiques, pourtant largement présents dans ces régions. Ainsi, à l'instar des pays du Nord, l'agriculture biologique représente pour les pays du Sud une véritable opportunité de valorisation, tant pour les produits spécifiques que pour de nombreuses productions particulières. Les produits méditerranéens, par exemple, jouissent d'une image fortement positive, car ils se distinguent non seulement par leurs caractéristiques tangibles, mais surtout par leurs dimensions intangibles, telles que l'histoire, l'ancrage territorial et le lien au terroir. Cette singularité confère à ces produits le statut de biens patrimoniaux, perçus comme un héritage

collectif que la société cherche à préserver (Padilla, 2003)

Si l'on prend l'exemple des trois pays du Maghreb – l'Algérie, le Maroc et la Tunisie – la question du développement de l'agriculture locale se pose dans un contexte particulièrement complexe et vulnérable. Ces pays sont confrontés à une dépendance alimentaire croissante, à des risques climatiques accrus, ainsi qu'à des politiques agricoles souvent inadaptées, qui ont contraint les agriculteurs, agro-pasteurs et éleveurs à de profondes adaptations, favorisant bien souvent l'exode rural. Deux interrogations majeures se dessinent alors : celle de l'avenir des paysanneries et celle des populations rurales, qui représentent encore 40 % des 75 millions d'habitants que compte l'Afrique du Nord (Hervieu, Capone, & Abis, 2006). Actuellement, les activités agricoles n'emploient plus que 25 % de la population active en Algérie, 16 % en Tunisie, et 37 % au Maroc. Elles ne contribuent plus qu'à hauteur de 10 à 20 % du produit intérieur brut, selon les pays. À cela s'ajoute une faible structuration des filières agricoles, ainsi que de profondes disparités sociales. Dans ce contexte, toute innovation technique susceptible de réussir doit impérativement s'accompagner d'une innovation institutionnelle (Courade & Devezé, 2006). En effet, compte tenu de la diversité des contextes sociaux, économiques et environnementaux que traversent ces pays, le développement ne peut plus reposer exclusivement sur l'intervention de l'État. Il doit désormais mobiliser les ressources de la société civile, dans une logique de valorisation organisée, inclusive et responsable des potentialités locales. Cette dynamique doit s'appuyer sur un engagement citoyen fort, à travers des projets portés par les acteurs eux-mêmes, dans le but de revitaliser les espaces agricoles et forestiers. Dans cette perspective, les pays du Maghreb sont appelés à inverser les tendances actuelles en élaborant des stratégies inspirées des expériences réussies dans les pays du Nord, tout en adaptant en profondeur leurs politiques de soutien au développement rural. Une telle réorientation s'impose d'autant plus

dans un contexte de libéralisation accrue des échanges, mais aussi en vue de préserver et de valoriser durablement les ressources locales. Des signes encourageants émergent déjà dans certains pays : en Algérie, un tournant a été amorcé avec le lancement de la politique de renouveau rural en 2007, tandis qu'au Maroc, la Stratégie 2020 révèle une volonté politique affirmée en faveur du monde rural (Bessaoud, 2008).

La mise en œuvre de stratégies de développement des économies rurales repose aujourd'hui sur la capacité à innover dans la valorisation des potentialités locales. Dans le secteur agricole, cette innovation doit cibler en priorité les produits les mieux adaptés, ou les plus résilients face aux aléas climatiques propres à ces régions, et qui présentent un ancrage territorial fort, en lien étroit avec la culture, l'identité et l'histoire des zones de production. Il s'agit en particulier des produits agricoles et forestiers spécifiques, porteurs de sens et de valeur pour les communautés locales.

### **La steppe Algérienne, passé et devenir**

La steppe algérienne s'étend entre les isohyètes de 400 mm au nord et de 100 mm au sud, couvrant une superficie d'environ 20 millions d'hectares. Elle se situe entre la limite sud de l'Atlas Tellien et les piémonts septentrionaux de l'Atlas Saharien. Sur le plan administratif, elle s'étale sur huit wilayas steppiques et onze wilayas à dominante agro-pastorale, regroupant au total 354 communes. Le climat y varie du semi-aride inférieur frais dans la partie nord à l'aride inférieur tempéré dans les zones méridionales.

Ce territoire se distingue historiquement par la pratique du nomadisme, notamment à travers la transhumance (*Achaba-Azzaba*), qui constitue l'activité pastorale dominante. Cette pratique s'inscrit dans une dynamique façonnée par des facteurs historiques, économiques et sociaux propres à la région (Homida & Nedjimi, 2006).

En Algérie, l'équilibre de l'écosystème steppique a longtemps reposé sur une relation harmonieuse et étroitement régulée entre l'homme et son environnement. Cet équilibre s'est traduit par des pratiques ancestrales qui

permettaient à la fois la durabilité et la régénération des ressources naturelles. Cependant, ce territoire a subi de profondes transformations, consécutives aux multiples crises ayant affecté la société pastorale traditionnelle. Ces bouleversements ont entraîné l'émergence de pratiques nouvelles, souvent en rupture avec le mode de vie des populations steppiques. L'état écologique de la steppe suscite depuis plusieurs décennies une inquiétude croissante. Le phénomène de désertification y progresse de manière alarmante. Dès 1985, un expert estimait que le potentiel de production fourragère de la steppe aurait diminué de 75 % entre 1975 et 1985, illustrant ainsi la gravité de la dégradation en cours (Bedrani, 2006).

Si la dégradation des parcours steppiques due aux facteurs climatiques a fait l'objet de nombreuses études, celle résultant des actions anthropiques demeure encore peu documentée. Cela s'explique notamment par la diversité des sociétés concernées, dont les comportements varient selon les régions et les traditions sociales. Cette dégradation est d'autant plus accentuée par l'affaiblissement des systèmes traditionnels de gestion des espaces, conséquence des mutations socioéconomiques et politiques. À cela s'ajoute l'absence de mesures adéquates de la part de l'État et de ses services techniques pour remplacer les anciennes règles de gestion du patrimoine pastoral et écologique par de nouveaux dispositifs, capables d'assurer la préservation et le développement durable des ressources naturelles.

Malgré les efforts importants déployés par l'État dans les zones pastorales et agro-pastorales, la situation demeure préoccupante. La concrétisation des objectifs de développement est toujours entravée par de multiples contraintes, à la fois écologiques et socio-économiques. Une profonde déstructuration des systèmes traditionnels d'organisation a conduit à l'émergence de divers blocages, engendrant une démobilisation progressive des populations agro-pastorales, autrefois garantes de la préservation de ces ressources. Aujourd'hui, l'activité pastorale

s'exerce sur près de 8,5 millions d'hectares, représentant environ 61 % de l'espace régional. Elle permet de nourrir un cheptel de trois millions d'ovins et emploie environ 75 000 personnes, soit près d'un tiers de la population active de la région. Toutefois, les parcours ont atteint dans certaines zones un niveau de dégradation irréversible, mettant en péril la survie même de l'écosystème steppique. Le surpâturage, associé à une conduite de plus en plus mécanisée du cheptel, accentue la dégradation du milieu à travers les effets cumulatifs du piétinement. Ainsi, un hectare de parcours, qui fournissait autrefois entre 450 et 500 unités fourragères, n'en fournit plus actuellement qu'environ 200. Par ailleurs, l'extension progressive des cultures céréalier, souvent au détriment des parcours via leur défrichement, aggrave les phénomènes d'érosion. Les labours répétés accélèrent la minéralisation des sols, conduisant inévitablement à leur dégradation définitive (Zoubir, 2000)

C'est dans ce contexte que se pose aujourd'hui, avec acuité, la question des stratégies à adopter à moyen et long terme pour engager un véritable développement durable de la steppe algérienne. Selon Zoubir, A. (2000), l'une des pistes envisageables résiderait dans la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire fondée sur un développement intégré de la steppe. Celle-ci devrait s'articuler autour d'interventions essentielles, à la fois pour rétablir l'équilibre écologique et pour améliorer les conditions de vie des populations locales, dont le quotidien est marqué notamment par des conflits entre tribus ou « arch » autour de l'accès aux points d'eau et aux meilleurs parcours.

En effet, la steppe algérienne a toujours occupé une place centrale dans les préoccupations liées à l'avenir du territoire national, tant en raison de son importance stratégique sur le plan de l'aménagement que de son rôle potentiel dans le développement économique. Toutefois, elle reste un espace chargé d'incertitudes, dont l'équilibre écologique fragile est aujourd'hui profondément menacé, comme le rappelle Khaldoun (1993), cité par la même source.

## **Les politiques publiques : points forts et points faibles**

Les zones steppiques font aujourd'hui l'objet de nombreux projets mobilisant, de manière directe ou indirecte, une diversité d'acteurs allant des populations locales aux décideurs politiques. Parmi les initiatives les plus significatives figure la création, en 1981, du Haut-Commissariat au Développement de la Steppe (H.C.D.S). Cet organisme a permis d'unifier les visions en matière de développement de ce vaste territoire. Sa mission principale consiste à mettre en œuvre la politique nationale relative au développement intégré des zones steppiques et pastorales. Il œuvre également à la mise en place d'actions d'amélioration soutenues par les pouvoirs publics, tout en promouvant une gestion durable des ressources, fondée sur un partenariat actif avec les populations locales.

L'objectif principal de cette structure régionale consiste à impliquer les communes dans une gestion efficace des plantations pastorales et des parcours mis en défens. Cette démarche repose sur l'élaboration de projets intégrant des techniques simples, efficaces et aisément reproductibles, telles que le recours à la main-d'œuvre locale et l'utilisation de matériaux disponibles sur place. Elle accorde une attention particulière à la valorisation des potentialités existantes ainsi qu'à la promotion des savoir-faire locaux.

Grâce à sa stratégie de mise en défens — consistant en une protection intégrale du milieu visant à reconstituer de manière rationnelle le couvert végétal, notamment face à l'action de l'homme et de son cheptel sur certains parcours — des résultats positifs ont été enregistrés. Cette approche a permis une régénération notable de la végétation, une diminution de la dégradation des parcours et une augmentation significative de la production fourragère. Trois modes d'organisation caractérisent cette stratégie : le report du pâturage au-delà de la période de croissance critique, renforçant ainsi la vigueur et le recouvrement des espèces les plus intéressantes ; le repos annuel, qui favorise la reconstitution des réserves des plantes ; et la rotation des troupeaux entre plusieurs parcelles

selon un schéma préétabli, permettant aux plantes d'échapper périodiquement au pâturage durant les périodes sensibles. Toutefois, l'efficacité durable de cette stratégie suppose un contrôle raisonné des effectifs de cheptel ainsi qu'un système de surveillance accepté de manière consensuelle.

Dans le cadre de l'aménagement hydraulique, le HCDS a veillé à intégrer les dimensions sociales, notamment par une répartition équitable des ressources en eau entre les différentes tribus et « Arche », afin de favoriser une meilleure répartition du cheptel sur les parcours. Cette approche a permis de préserver 2.700.000 ha de parcours, de réhabiliter 300.000 ha par la plantation pastorale, de restaurer 16.000 ha de surfaces agricoles réparties sur 105 ksours et oasis, de créer 150.000 emplois en milieu rural, et de stabiliser les populations grâce à l'amélioration de leurs revenus et conditions de vie. Toutefois, malgré l'importance de ces résultats, il est admis que les objectifs de maîtrise des dynamiques d'évolution n'ont pas été pleinement atteints. La situation dans les zones pastorales et agro-pastorales demeure préoccupante, confrontée à de nombreuses contraintes (Homida & Nedjimi, 2006).

Parmi les principales contraintes identifiées, on peut citer :

- Le caractère souvent trop sectoriel des actions de développement mises en œuvre, au détriment d'une approche globale et intégrée ;
- La prise en compte insuffisante des données écologiques et socio-économiques dans de nombreux projets, ainsi que l'absence d'une véritable politique d'aménagement du territoire et de gestion durable des ressources naturelles ;
- La faible implication des populations locales dans les programmes, que ce soit lors de l'identification, de la formulation, de la mise en œuvre ou de l'évaluation des projets ;
- La faiblesse des moyens humains, techniques et administratifs mobilisés, ainsi que le manque de coordination entre les services concernés ;
- La contribution limitée, voire inexistante, des institutions de recherche, de formation et de vulgarisation aux programmes de développement.

Le HCDS demeure une institution placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Cette subordination limite ses prérogatives, notamment sa capacité à coordonner les actions des différents ministères intervenant dans les zones steppiques. Or, une telle mission requiert un statut intersectoriel et interministériel, seul à même de conférer à cette structure les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre effective de ses actions. En outre, au sein même de l'administration agricole, les chevauchements de compétences entre le HCDS, les Directions des Services Agricoles (DSA) des wilayas et les Conservations des forêts n'ont jamais été clairement résolus. Cela pose un problème de gouvernance, bien que les DSA soient davantage centrées sur les questions agricoles, délaissant en grande partie les enjeux pastoraux et les problématiques liées à la lutte contre la désertification (Homida & Nedjimi, 2006).

Jusqu'à aujourd'hui, ces problématiques n'ont toujours pas trouvé de réponses satisfaisantes en faveur d'une exploitation durable des parcours. Les différentes initiatives lancées dans le cadre du Programme National de Développement Agricole (P.N.D.A.) ont cherché à encourager l'investissement privé à travers des projets de concession agricole. Si ces actions ont permis une extension des superficies agricoles dans les zones steppiques et la création d'emplois, principalement saisonniers, elles ont toutefois contribué à la réduction des surfaces pastorales et, plus gravement, à l'accroissement des parcours dégradés. L'agriculture steppique, désormais en concurrence directe avec l'élevage — activité traditionnelle et identitaire de la steppe —, mobilise des moyens issus des systèmes de production intensifs, menaçant ainsi l'équilibre écologique et paysager, et accentuant les facteurs propices à l'avancée du désert. Face à cette situation, la réduction de la pression exercée sur les ressources pastorales devient impérative. Cela passe notamment par la création d'emplois dans des secteurs extra-agricoles, comme la valorisation des produits de qualité spécifiques, nombreux et

caractéristiques de la richesse intrinsèque de la steppe (Homida & Nedjimi, 2006).

Outre la richesse floristique en plantes médicinales et en espèces végétales pérennes, l'un des produits de terroir emblématiques de l'art culinaire des populations steppiques, considéré comme un mets de luxe par celles du Sud algérien, est la **Truffe**, communément appelée "**Terfès**". Ces dernières années, sa production a connu une nette augmentation, notamment grâce à la stratégie de mise en défens. Ce champignon, qui pousse en symbiose avec l'hélianthème — plante typique des terres non cultivées —, ainsi qu'avec d'autres espèces comme l'armoise, constitue un produit de qualité spécifique. Il attire de nombreux touristes et commerçants, tant à l'échelle nationale qu'internationale, notamment en provenance du Moyen-Orient, renforçant ainsi l'attrait économique et patrimonial des zones steppiques.

Parmi les contraintes organisationnelles les plus déterminantes, il convient de souligner en priorité le problème foncier, les tentatives infructueuses d'organisation de l'élevage pastoral — alors même que les agro-éleveurs constituent, selon les cadres du HCDS, les principaux collecteurs professionnels de la truffe —, ainsi que l'incapacité persistante de l'administration spécifiquement chargée des zones steppiques à résoudre efficacement les problématiques propres à ces espaces (Nedjimi et al, 2023).

De manière générale, l'échec des différentes politiques menées en milieu steppique depuis l'indépendance, ainsi que les nombreuses tentatives d'organisation des éleveurs et de gestion des parcours, s'expliquent en grande partie par leur faible efficacité. Peu de ces initiatives ont abouti à des résultats positifs en matière d'amélioration des parcours. Cette situation résulte principalement de l'ignorance systématique des formes d'organisation traditionnelle des éleveurs, de leurs préoccupations réelles et de leur culture. Il convient de rappeler que, dès le lendemain de l'indépendance, le statut juridique des terres steppiques était hérité de la loi du 22 avril 1863 (Sénatus-consulte), qui avait divisé le territoire

steppique en deux grandes catégories : les « terres publiques » — à statut domanial et communal, incluant les zones forestières, les terres alfatières et les parcours — et les « terres Arch », relevant de la propriété collective des tribus.

Il apparaît désormais clairement que la réussite des programmes de développement de l'espace pastoral repose fondamentalement sur l'élaboration d'un cadre législatif adapté, en l'occurrence une véritable loi pastorale, ainsi que sur l'implication effective des populations pastorales, non seulement dans l'exécution, mais surtout dans la conception même des projets. À cela s'ajoute la nécessité d'assurer une meilleure cohérence et coordination entre les différents intervenants dans ces espaces (Homida & Nedjimi, 2006). Selon ces auteurs, ces éléments sont déterminants, dans la mesure où aucune solution technique ne saurait être durable si elle n'est pas en adéquation avec la logique des agro-éleveurs, elle-même profondément ancrée dans leur structure sociale traditionnelle — la « tribu » ou « larouchia » — ainsi qu'avec la dimension communautaire, qui constitue encore aujourd'hui l'un des piliers de la société rurale algérienne.

## **Résultats et étude de cas de la Truffe : produit agroforestier**

### **Le fait communautaire, support à la société rurale steppique**

La steppe constitue l'un des systèmes les plus fragiles en Algérie. Depuis l'indépendance, elle a connu des dynamiques de composition diverses, influencées par les acteurs concernés et les relations qu'ils entretiennent. Bien que ces dynamiques aient traversé des périodes de latence, elles ont été régulièrement réactivées par les politiques publiques, en dépit de nombreuses contraintes. Parmi celles-ci, figure en premier lieu la difficulté d'organisation des acteurs, due au va-et-vient entre logiques de gouvernance sectorielle et territoriale, mais surtout à la méconnaissance des spécificités socio-économiques de la société rurale steppique et de ses préoccupations. Cela impose aujourd'hui de se rapprocher des populations

steppiques, afin de mieux appréhender leur histoire, leurs aspirations, et de les accompagner efficacement dans leurs projets de développement. Comme le rappelle Fabre (1992), cité par (Bérard, Marchenay, & Delfosse, 2004): Face aux empiétements éventuels de l'histoire et de la sociologie, le 'terrain' fait la différence, qualifiant à la fois le chercheur et son champ de connaissance. Il s'agit ainsi de mettre en œuvre une gouvernance territoriale stratégique, fondée sur l'analyse fine des caractéristiques socio-économiques des agro-éleveurs, agro-pasteurs et populations steppiques en général — notamment le fait communautaire, marqueur historique de la société rurale algérienne. En ce sens, Claude Lévi-Strauss (1983) soulignait à juste titre : « *Chaque culture représente une occurrence unique à laquelle il faut consacrer la plus minutieuse attention pour pouvoir d'abord la décrire, essayer de la comprendre ensuite* ».

En effet, tout projet de développement local confronte les acteurs publics, privés ou sociaux à des situations conflictuelles, reflet de confrontations liées à des intérêts divergents ou à des rapports de pouvoir. De ce fait, la gouvernance locale dépend étroitement de la nature des conflits en présence, de leur degré de diffusion, ainsi que de la capacité des acteurs à parvenir, par la négociation, à des compromis jugés acceptables (Leroux, 2006). Selon cet auteur, si la négociation peut contribuer à désamorcer ces conflits, elle constitue également un instrument susceptible de détourner les règles du jeu à l'avantage de certains, ce qui peut fragiliser les dynamiques de coordination à l'échelle locale. Dès lors, l'un des enjeux majeurs du développement local réside aujourd'hui dans la reconnaissance et la prise en compte effective des « jeux » et des « lieux » de négociation, qu'ils soient potentiels ou déjà institués, en vue de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent la gouvernance locale. Il s'agit de déterminer avec qui négocier, où et à quel moment, des éléments qui dépendent directement de la structure organisationnelle propre à chaque société rurale concernée.

En Algérie, le fait communautaire revêt une importance particulière à laquelle les pouvoirs publics doivent accorder une attention accrue, dans la mesure où **la cohésion et la force du groupe** constitue un élément central dans la relation que les individus entretiennent avec leur territoire soit l'homme en rapport avec l'espace. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la société algérienne demeure profondément ancrée dans les structures traditionnelles qui l'organisaient à l'époque précoloniale. C'est hors des grandes villes surtout que les marques d'une telle organisation révèlent leur vivacité et régimbent aux vicissitudes du temps le souligne (Bouchemal, 2004).

**L'État-nation, bien qu'omniprésent, ne remet pas en question le rôle central de la communauté**, qui demeure la cellule fondamentale de la société algérienne. Celle-ci peut s'organiser autour de liens de filiation transmis par le sang, ou se consolider à travers un ancrage religieux, notamment via les confréries mystiques comme les Zaouïas. Elle peut aussi reposer sur un fort sentiment d'appartenance tribale, particulièrement prégnant chez les populations steppiques, engendrant ainsi des mécanismes de solidarité interne mobilisables pour défendre une cause commune ou soutenir collectivement une initiative partagée.

La tribu, ou « l'Arche », constitue une collectivité sociale dotée d'une organisation interne propre et occupant un territoire déterminé. Ses membres partagent des habitudes et des intérêts communs, principalement d'ordre économique (Bouchemal, 2004). À l'intérieur de chaque tribu, le pouvoir est exercé par la « Djemaâ », composée des chefs des principales familles. Cette assemblée est chargée de prendre les décisions concernant la vie interne du groupe et de le représenter à l'extérieur. Lorsque la population s'accroît, la collectivité répartit ses ménages en unités d'habitat appelées « Mechta ». Il s'agit là d'une organisation qui émerge de la base, structurée en niveaux successifs, chacun conservant une certaine autonomie tout en transférant quelques prérogatives à l'échelon supérieur. Ce fonctionnement la distingue

fondamentalement de celui de l'État, qui impose une structuration par le haut (Côte, M., 1987) cité par (Bouchemal, 2004). Un tournant significatif a marqué les politiques publiques de développement rural au cours des dernières décennies dans l'ensemble des pays méditerranéens. En effet, « le retrait de l'État dans les zones rurales s'est accompagné d'une extraordinaire floraison de nouvelles organisations relevant principalement de la société civile »

(Bessaoud & Druguet, Institutions et organisations du développement rural en Méditerranée, 2004)

Selon ces auteurs, la qualité de l'environnement institutionnel et organisationnel repose sur l'hypothèse d'une bonne représentativité des instances dirigeantes des organisations rurales créées (qu'elles soient communautaires ou associatives), ainsi que sur leur participation active aux projets de développement rural. D'où l'importance d'identifier et analyser ces nouvelles institutions et organisations de développement rural, compte tenu de leur rôle et de leur position dans cette dynamique : à travers leurs activités, leur mode de fonctionnement et leur capacité à émerger comme partenaires représentatifs du monde rural. Cela leur offre ainsi la possibilité d'agir de manière collective afin de défendre leurs intérêts, de gérer leurs ressources naturelles et économiques, de prendre part aux processus de décision économique, et d'assurer la représentation des populations relevant du monde et/ou de l'espace rural.

Leur hypothèse fondamentale repose sur l'idée que les formes institutionnelles et les organisations constituent également un révélateur pertinent de l'état des rapports sociaux au sein des sociétés rurales méditerranéennes. Ces institutions permettent, en outre, de mieux appréhender la place et les fonctions du monde rural dans la société et l'économie dans leur globalité. Les auteurs soulignent également que ces formes institutionnelles sont fortement tributaires des trajectoires historiques propres à chaque société analysée. Ainsi, toutes les institutions sont concernées, qu'il s'agisse de l'institution

communautaire ou villageoise organisée selon des modes traditionnels (formels ou informels), des associations d'irrigants d'un périmètre agricole, des organisations professionnelles, ou encore des groupements économiques d'intérêt commun implantés dans un espace rural.

#### **Etude de cas de la truffe : un produit typique de la Steppe algérienne**

La steppe algérienne se distingue par un produit encore peu connu dans le Nord du pays, mais particulièrement apprécié par les populations du Sud et des Hauts Plateaux. Il s'agit de la truffe, dont des tonnes sont exportées chaque année vers l'Europe et le Moyen-Orient, en l'absence de toute régulation encadrant cette filière.

Les entretiens menés ainsi que les visites de terrain révèlent que les truffes, tubercules très recherchés, occupent une place importante dans la tradition culinaire des régions des Hauts Plateaux et du Sud algérien. D'une qualité remarquable, les truffes d'Algérie abondent dans les vastes étendus de Ghardaïa, du Sud-Ouest ainsi que dans les Hauts Plateaux, avec une mention particulière pour la truffe rouge, emblématique de la wilaya de Djelfa. La récolte des truffes s'effectue généralement à l'état sauvage et de manière manuelle, entre les mois de décembre et mai, suite aux premières précipitations. Les rendements moyens avoisinent les 10 kg par hectare, avec des variations possibles à la hausse selon l'abondance des pluies estivales, en particulier celles enregistrées durant les mois de juillet et août.

Ce produit de terroir provient exclusivement d'une cueillette sauvage, en dehors de tout cadre de production organisé. Il est pourtant bien connu des connaisseurs, séduits par sa saveur unique et son parfum envoûtant. Réputée au Moyen-Orient depuis près de 6 000 ans, la truffe était déjà appréciée par les plus anciennes civilisations — mésopotamienne, sumérienne et araméenne. En Algérie, contrairement à la France, il n'existe pas encore de trufficulture structurée. La truffe des steppes demeure ainsi un produit emblématique du terroir, dont la quantité et la qualité dépendent étroitement de l'intensité et de la fréquence des

tempêtes estivales. C'est d'ailleurs pour cette raison que les anciens l'ont surnommée « **la fille de la foudre** ».

En termes de **notoriété et de pertinence**, la truffe se distingue par sa haute valeur nutritive. Elle renferme plusieurs éléments essentiels tels que le sodium, le potassium, le phosphore, le chlore, le calcium, le soufre, le fer, ainsi que des protides. Considérée par de nombreuses cultures comme un aliment aux vertus thérapeutiques et aphrodisiaques, la truffe est un champignon souterrain appartenant à la famille des Ascomycètes, plus précisément du genre *Endomychoris*. Elle se présente sous différentes espèces et formes, généralement irrégulièrement rondes, avec des tailles variant de celle d'une noix à celle d'un poing (HCDS). Les truffes se distinguent par leur taille, leur couleur et leur arôme. Elles poussent dans presque tous les types de sols à l'exception des sols salins, avec une préférence marquée pour les terrains sablonneux bien exposés à la lumière. En revanche, elles ne se développent jamais dans les sols cultivés. Leur croissance est conditionnée par la présence de plantes hôtes, telles que l'Hélianthème, l'Armoise ou encore l'Atriplex, au niveau des racines desquelles elles jouent un rôle de réserve en eau.

On distingue trois types principaux de truffes dans les régions du Sud algérien :

**-La petite truffe noire**, réputée pour son goût prononcé et intense.

**-La truffe blanche**, de plus grande taille, au parfum plus subtil et aux saveurs éphémères. Elle est couramment utilisée dans divers plats traditionnels, tels que le « sauté de champignons au Dhan », ou encore en garniture de pizzas.

**-La truffe rouge**, à chair spongieuse et à la peau d'un ocre foncé, dégage un arôme exotique caractéristique. Elle est principalement utilisée comme condiment traditionnel. Après avoir été découpée en fines rondelles, salée et séchée au soleil, elle peut être conservée pendant plusieurs années pour agrémenter des plats locaux, notamment ceux à base de pâtes. Cette variété est la plus répandue dans la région de Djelfa, où elle est

particulièrement appréciée pour sa paroi extérieure résistante. Sa présence en grande quantité reste toutefois conditionnée par une pluviométrie suffisante.

La chasse aux truffes, qui se déroule entre les mois de décembre et mai, atteint son apogée entre décembre, janvier et février. Elle s'effectue généralement à l'aube ou en fin de journée, de manière manuelle, par de jeunes habitués à cet exercice, dotés d'un œil aguerri et d'un véritable « *flair* ». Ces derniers savent repérer les craquelures caractéristiques du sol, indices révélateurs de la présence d'une truffe enfouie.

**Les circuits de distribution** de ce produit restent largement traditionnels, en l'absence d'intégration dans la grande distribution. De nombreux témoignages recueillis sur les marchés locaux des wilayas de Laghouat et de Djelfa, ainsi que les déclarations d'acteurs institutionnels à Djelfa, indiquent que des collecteurs achètent des cargaisons de truffes à même le sol pour ensuite les acheminer vers d'autres destinations, notamment vers les marchés locaux ou Alger, où elles sont conditionnées — principalement par congélation, avant d'être exportées à l'étranger. Les truffes du désert sont également proposées à la vente sur des sites Internet, souvent sous le label "produit BIO". On évoque ainsi l'exportation de plus de 200 tonnes par an vers les pays du Golfe, notamment par des opérateurs syriens, koweïtiens et autres. Sur le marché local, le déséquilibre entre l'offre et la demande influe fortement sur le prix, qui oscille entre 300 et 1 200 DA le kilogramme les années de bonne récolte, et peut grimper jusqu'à 1 500, 3 000 voire 10 000 DA/kg selon le calibre du champignon. Cette flambée des prix s'explique tantôt par sa rareté due à l'insuffisance des pluies estivales, tantôt par une demande élevée des exportateurs algérois ou des marchés moyen-orientaux.

Malgré la modestie du pouvoir d'achat des consommateurs locaux, ceux-ci manifestent un réel consentement à payer pour savourer, au moins une fois par saison, les plats traditionnels à base de *Terfès*. La truffe connaît également une forte demande de la part des immigrés et

des étrangers, notamment en raison de son prix élevé en France et en Europe de manière générale. Toutefois, la récolte et l'exportation de ce produit comestible et très recherché ne sont encadrées par aucun texte réglementaire spécifique. Son transport, tant à l'intérieur du pays qu'au-delà des frontières, demeure libre, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux pratiques spéculatives et à la contrebande.

**Le succès de ce produit à qualité spécifique** ne tient pas uniquement à son goût raffiné ni à sa place dans l'art culinaire des populations steppiques et sahariennes, ni même à ses vertus thérapeutiques reconnues, mais aussi à un facteur socio-économique essentiel : selon le Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS), 99 % des collecteurs de truffes sont également des éleveurs. Cette activité de collecte constitue ainsi un point de convergence entre tous les agro-éleveurs de la région, renforçant l'ancrage territorial du produit.

Par ailleurs, la Truffe du désert réunit l'ensemble des critères définissant un marché pertinent (Barjole & Sylvander, 2002). Ces auteurs identifient plusieurs facteurs qui permettent d'analyser la pertinence d'un marché à qualité spécifique, parmi lesquels :

- L'attractivité du produit auprès des consommateurs, fondée sur ses caractéristiques distinctives telles que le goût, la valeur nutritive et les vertus médicinales reconnues ;

- La propension significative des consommateurs à payer un prix élevé, même dans un contexte de pouvoir d'achat limité ;

- Un système de distribution cohérent avec les habitudes de consommation, dans la mesure où la Truffe est principalement commercialisée dans les régions où elle jouit d'une forte notoriété locale.

**La reconnaissance de la Truffe du désert en tant que produit spécifique** s'inscrit pleinement dans la problématique du positionnement sur le marché. En effet, nos enquêtes de terrain révèlent que les consommateurs perçoivent ce champignon comme un produit de luxe, doté d'une forte valeur symbolique et culinaire. Indépendamment de son prix, souvent élevé, la

demande reste soutenue aussi bien auprès des habitants locaux que des immigrés, des touristes, mais également des distributeurs et exportateurs — qu'ils soient formels (transitaires) ou informels. Cette perception différenciée du produit confirme son positionnement haut de gamme, tout en mettant en évidence l'existence d'un marché structuré autour de sa rareté, sa qualité, et sa réputation territoriale.

**Quant à l'impact territorial de la Truffe**, sa récolte permet la création d'un nombre significatif d'emplois temporaires, généralement jugés rentables compte tenu des prix élevés du produit. Elle participe ainsi au maintien des populations rurales, en représentant une activité complémentaire et génératrice de revenus pour les agro-éleveurs de la région. Par ailleurs, la Truffe suscite un intérêt croissant chez les touristes de passage dans la zone, attirés par son caractère rare et ses usages culinaires traditionnels. Très prisée par les immigrés et les étrangers, elle contribue, de manière indirecte mais notable, au développement du tourisme local. Enfin, la Truffe, ou "Terfès", est un produit agroforestier dont la valorisation dépend étroitement de facteurs climatiques, du relief, de la nature du sol et du milieu physique en général. De ce fait, elle joue un rôle important dans la protection des sols, dans le maintien de plantes fourragères telles que l'Armoise, l'Hélianthème ou encore l'Atriplex, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

**La truffe un point en commun entre : Etat, Agro éleveurs et citoyens**

D'après les entretiens réalisés sur le terrain, la Truffe pousse principalement sur les terrains domaniaux ainsi que sur ceux appartenant aux tribus ou aux « arches ». Les agro-éleveurs sont reconnus comme des collecteurs professionnels, aux côtés de collecteurs amateurs, souvent issus des milieux ruraux ou des zones urbaines environnantes.

Dans cette optique, il devient fondamental d'examiner comment les espaces ruraux de la Steppe pourraient surmonter certains handicaps structurels en s'appuyant sur le fait communautaire, les organisations d'éleveurs et

les acteurs de la société civile. Le développement de projets de différenciation axés sur la valorisation de la spécificité des produits, tels que la truffe, pourrait constituer une voie prometteuse.

Une telle démarche permettrait non seulement de mobiliser les ressources locales existante, mais également d'inscrire les initiatives dans une dynamique de développement local durable, tout en renforçant l'identité et la visibilité du territoire sur les marchés. La valorisation de ce produit s'appuie principalement sur l'aval de la filière, en mettant en avant sa typicité et sa spécificité intrinsèque, sans chercher à analyser les conditions de leur genèse. En effet, la Truffe, en tant que produit naturel et spontanément issu du milieu steppique, peut être assimilée à un produit biologique, ce qui renforce encore son attractivité auprès des consommateurs en quête d'authenticité et de qualité. D'autre part, notre analyse se concentrera exclusivement sur la valorisation commerciale de ce produit agroforestier, notamment à travers ses dimensions agricole, touristique et environnementale, sans aborder la question de l'attractivité territoriale au sens résidentiel ou en tant que facteur d'implantation d'activités économiques.

Pour les collecteurs, majoritairement des éleveurs, cette activité, étroitement liée à l'élevage ovin et caprin, est à l'origine d'une véritable dynamique de filière, donnant lieu à un important marché informel où la truffe est perçue comme un produit de luxe. Si les stratégies de valorisation visent généralement à résoudre la question de l'appropriation de la rente par les acteurs des territoires producteurs, dans le cas de la truffe, la problématique dépasse celle de la seule rente : elle concerne également la propriété même du produit. En effet, la truffe pousse sur des terres domaniales ou collectives, relevant de la gestion tribale (ou « Arche »), ce qui soulève des enjeux spécifiques en matière de gouvernance foncière et de droits d'usage.

Dans cette région d'Algérie, la gestion des parcours et, plus largement, des terres steppiques demeure particulièrement

complexe, en grande partie en raison de l'absence de cadastre opérationnel. Il n'existe en effet aucune statistique fiable permettant de connaître avec précision la répartition des terres selon leur statut juridique, que ce soit en matière de propriété ou de droits d'usage (Bedrani, 1994), cité par (Bensouilah, 2003). Cette situation est d'autant plus problématique que la truffe n'est pas encore identifiée ni reconnue officiellement parmi les produits agricoles. Dans ce contexte, la construction de territoires de reconnaissance apparaît comme une étape fondamentale pour structurer et organiser les agro-éleveurs, une démarche qui s'est longtemps heurtée à des difficultés récurrentes dans les zones steppiques et le Sud algérien en général.

Un projet de valorisation doit s'articuler autour de trois étapes clés : la reconnaissance, la construction et la valorisation. Cette démarche requiert une implication forte des agro-éleveurs, mais surtout une intervention décisive de l'État, afin d'identifier officiellement le produit et de délimiter les zones de production. Cela passe par l'instauration de règles et de lois claires encadrant l'exploitation de cette ressource naturelle, tout en envisageant, avec l'appui des instituts de recherche, la possibilité de développer **une trufficulture**, en tenant compte en priorité de la fragilité du système steppique. Il convient ensuite d'organiser en amont la collecte et le transit du produit, avant même de penser à un projet de production biologique ou autre. Dès lors, le rôle de l'État demeure fondamental : il peut contribuer à la mise en place des conditions minimales indispensables au bon fonctionnement des projets portés par des acteurs locaux qui, souvent, n'ont pas l'habitude de coopérer. Une coordination globale entre les différentes initiatives s'impose également, pour garantir la cohérence et l'efficacité de l'action territoriale.

Une telle démarche conduit à l'émergence d'un jeu institutionnel plus complexe, reliant localement les agro-éleveurs à un ensemble d'acteurs tant locaux que nationaux tels que le HCDS, les services agricoles, les conservations des forêts, les collectivités territoriales, les

organismes de formation et de recherche, les transitaires, ainsi que, surtout, les associations. Ces acteurs, engagés dans les mutations territoriales, s'inscrivent dans une dynamique telle que décrite par Pecqueur. Dès lors, la truffe joue un triple rôle stratégique : catalyser l'**organisation des acteurs locaux**, permettre la valorisation d'un produit patrimonial, et contribuer à la protection de l'environnement.

## Conclusion

La steppe a toujours constitué un espace privilégié pour l'intervention des pouvoirs publics. Toutefois, les différentes tentatives de développement, qu'elles soient d'ordre technique, économique ou organisationnel, se sont révélées globalement peu concluantes au regard des objectifs annoncés. Ces résultats mitigés s'expliquent en grande partie par les approches adoptées dans la mise en œuvre des plans, qui n'ont pas suffisamment pris en compte les aspirations et les besoins réels des populations locales, pourtant directement concernées par ces initiatives censées améliorer leurs conditions de vie. Par ailleurs, le modèle d'organisation sociale dominant, fondé sur des structures tribales, a trop souvent été perçu comme un obstacle au développement, voire comme un signe de sous-développement, ce qui a freiné l'élaboration de solutions adaptées et inclusives.

Cette rupture avec certains modes de gestion coutumiers a engendré des effets négatifs, notamment sur les pratiques traditionnelles d'élevage, mais aussi sur les modes d'occupation et d'usage de l'espace pastoral. Et ce, malgré une prise de conscience progressive, dès les années 1990, de l'importance d'adopter une approche participative. À partir de cette période, l'État, à travers ses institutions, a tenté de promouvoir un dialogue continu avec les populations locales dans le cadre des projets qui les concernent directement, dans l'espoir de rendre ces interventions plus efficaces et mieux ancrées dans les réalités du terrain.

Ainsi, il apparaît évident qu'une nouvelle stratégie de développement adaptée aux zones rurales steppiques s'impose avec une urgence

croissante. Dans cette perspective, le savoir traditionnel ainsi que les produits typiques du territoire pourraient jouer un rôle déterminant. En effet, une analyse approfondie de la société et de son mode d'organisation ne peut faire l'impasse sur la gestion des ressources naturelles, tout comme elle doit intégrer une meilleure compréhension des systèmes alimentaires locaux. La connaissance fine et détaillée des différentes dimensions du milieu steppique qu'elles soient écologiques, sociologiques, économiques ou culturelles, constitue une étape essentielle. Elle doit s'appuyer sur des études rigoureuses, contextualisées et adaptées aux spécificités de la région. L'objectif est de constituer une véritable base de données, apte à éclairer l'ensemble des enjeux, et à fonder des stratégies de développement à moyen et long terme, inscrites dans une logique de planification cohérente et durable.

La diversité et les spécificités de cet espace en font une richesse incontestable. Ce sont précisément les particularismes territoriaux, conjugués aux ressources humaines locales, qui constituent le socle de cette richesse. L'enjeu réside alors dans la mise en valeur de ce potentiel, notamment à travers l'activité de collecte de la truffe, au bénéfice du développement de ces territoires. Cela suppose une démarche attentive à l'histoire des populations et à la préservation de leurs patrimoines naturel et culturel, en particulier les produits de terroir. En effet, dès lors qu'il est question d'enracinement territorial, il devient essentiel comme le soulignent les ethnologues de prendre en compte la profondeur historique des liens unissant les habitants à leur territoire. Le passé, souvent réinterprété à travers la mémoire collective, participe pleinement à la construction du rapport identitaire entre les produits, l'espace et la société.

Le niveau d'organisation collective des producteurs varie considérablement selon les territoires et les filières concernés. Cela souligne l'importance de s'interroger sur les moyens par lesquels un projet de valorisation collective d'un produit agroforestier de terroir pourrait renforcer, d'une part, la

coordination entre les producteurs agropasteurs, et d'autre part, les liens entre ces acteurs locaux et les institutions publiques. **Cette interrogation prend tout son sens dans le cas de la truffe**, produit emblématique du terroir steppique et **élément phare de l'art culinaire** local, dont la production a connu un essor notable ces dernières années, notamment grâce à la stratégie de mise en défens mise en œuvre dans la région.

L'observation du terrain révèle que la truffe exerce un impact significatif sur son territoire. Il s'agit d'un produit typique et spécifique, constituant une activité saisonnière pour près de 99 % des éleveurs. Ce champignon suscite également l'intérêt de nombreux touristes et commerçants, tant nationaux qu'étrangers, attirés par la richesse de la région. Sa qualité dépend étroitement des conditions climatiques, du relief, de la nature du sol et de l'ensemble du milieu physique, ce qui lui confère un rôle écologique notable. En effet, la truffe contribue à la protection de l'environnement, notamment des sols et de certaines espèces fourragères telles que l'armoise, l'atriplex et l'hélianthème. Ainsi, **la préservation et la valorisation de cette ressource naturelle s'imposent aujourd'hui comme une nécessité**.

Aujourd'hui, la mise en place d'une gouvernance locale stratégique s'impose, fondée sur une analyse fine des caractéristiques socio-économiques des producteurs et, plus largement, des populations steppiques. Cette gouvernance est essentielle pour réussir l'organisation des agro-éleveurs, dans un contexte où la dynamique communautaire a toujours façonné la société rurale algérienne. Toutefois, sa mise en œuvre dépend largement de la nature des conflits en présence, de leur degré de diffusion, ainsi que de la capacité des acteurs à parvenir, par la négociation, à des compromis acceptables. Dès lors, la clé réside dans la capacité à identifier les bons interlocuteurs, à déterminer les lieux et les moments propices à la concertation. D'où l'importance, en amont, d'identifier et d'analyser les anciennes structures locales (tribus, "arche", "mechta") et les formes plus récentes d'organisation (associations

d'éleveurs, organisations de la société civile) engagées dans le développement rural. Ces structures, par leurs activités, leurs modes de fonctionnement et leur capacité à s'affirmer comme partenaires représentatifs du monde rural, jouent un rôle central dans les dynamiques locales de développement.

De ce fait, ces institutions représentent un levier essentiel pour mieux comprendre, avec précision, la place et les fonctions du monde rural au sein de la société et de l'économie nationale, en particulier dans un espace à fort potentiel socio-économique, environnemental et touristique tel que la Steppe.

Ainsi, au-delà de l'activité principale qu'est l'élevage, la valorisation de la truffe, qui se développe dans les terres mises en défens par l'État, pourrait constituer un axe complémentaire structurant pour l'organisation des agro-éleveurs. Cela passerait par la mise en œuvre de projets de territoire et de valorisation patrimoniale autour de la **trufficulture** qu'il s'agisse d'irrigation estivale adaptée ou de promotion de l'art culinaire local, contribuant ainsi à renforcer les dynamiques rurales. Ces éléments viennent appuyer nos deux hypothèses de travail.

## Références

- Barjole, D., & Sylvander, B. (2002). Quelques facteurs de succès des produits d'origine dans les filières agroalimentaires européennes. *Economies et Sociétés Serie : Systèmes agroalimentaires n° 25*, 1441-1462.
- Bensouilah, R. (2003). Le recours à l'environnement, le retour des paysans ? La lutte contre la désertification dans la Steppe algérienne : Les raisons de l'échec de la politique environnementale . *15 ème journées de la Société d'Ecologie Humaine 11 12 Décembre*. Marseille.
- Bérard, L., Marchenay, P., & Delfosse, C. (2004). Les produits de terroir de la recherche à l'expertise. *Ethnologie française*(34 (2)), 591-600.
- Bessaoud, O. (2008). Les organisations rurales au Maghreb : leur rôle dans le développement : un essai d'évaluation. *Economie rurale*, pp. 303-305.
- Bessaoud, O., & Druguet, S. (2004). Institutions et organisations du développement rural en Méditerranée. *Agriculture et alimentation en Méditerranée: Les défis de la mondialisation*. Paris: CIHEAM-IRESA-Karthala.
- Bouchemal, S. (2004). Pratiques communautaires et rapports à l'espaces en Algérie Centre. *Espaces et sociétés d'aujourd'hui Atelier 5: Occupier les espaces, identités individuelles et collectives, 21-22 Octobre*. Renne france.
- Courade, G., & Devezé, J.-C. (2006). Introduction thématique. Maghreb : des paysanneries en sursis ? *Afrique contemporaine*, pp. 3-219.
- Daniel, K. (1999). Localisation des produits agricoles, le rôle des politiques de différenciation territoriale des produits dans le cadre d'un processus d'intégration économique. *Journée jeunes chercheurs*. Paris.
- Hervieu, B., Capone, R., & Abis, S. (2006). Mutations et défis pour l'agriculture au Maghreb. *Les notes d'analyse du CIHEAM, N° 16*.
- Homida, M., & Nedjimi, B. (2006). Problématiques des zones steppiques algériennes et perspectives d'avenir. *Revue el Bahit*, pp. 4-13.
- Leroux, I. (2006). Gouvernance territoriale et jeux de négociation. Pour une grille d'analyse fondée sur le pradigme stratégique. *Négociations*, 6 (2), pp. 83-98.
- Padilla, M. (2003). Alimentation méditerranéenne et héritage, Deuxième conférence Méditerranéenne pour la coopération Agricole. *19-20 Janvier*. Caire: CIHEAM/NAGREF/INRA.
- Zoubir, A. (2000). Appropriation, gestion des espaces pastoraux, et dégradation des sols dans les régions steppiques occidentales de l'Algérie. *Réseau Erosion*, 20 (1).